



CTSD CARTE SCOLAIRE RENTREE 2016 Jeudi 18 Février 2016

En préambule l'UNSA Education est intervenue pour souligner la situation paradoxale de notre département. En effet, la dotation + 220 postes, est l'une des plus importantes de France compte tenu de la montée démographique et des besoins mais en réalité ce sont les personnes – stagiaires et titulaires- qui font défaut !

C'est bien ce qui provoque les graves difficultés de non remplacement dès cette année !

[>>Lire l'intervention liminaire](#)

- **Les mesures définitives et dernières modifications**
- **Les fusions d'écoles** : annulation de la suppression d'une classe en maternelle pour deux écoles
- **Les postes hors la classe** : plus de maitres que de classe, RASED, UPE2A, ULIS ECOLE, référents
- **ASH** : *suppression progressive des postes de directeurs d'établissements spécialisés* et créations de postes de coordonnateur.
- **Implantation de 4 postes ULIS en Collèges et 2 en Lycée**
- **L'accueil des moins de 3 ans**

Lors de cette instance ont été prononcées :

- [107 ouvertures de classes,](#)
- [36 fermetures](#)

Mesures en attente d'ajustement

- [70 ouvertures](#)
- [28 fermetures](#)

Les modifications sont indiquées en **ROUGE** dans les différents tableaux ci-joints

Fusions d'Ecoles

Le SE UNSA est intervenu en groupe de travail en faveur de 2 écoles qui à l'occasion de la fusion subissait également une fermeture de classe. Cette demande a été entendue et les fermetures de classe maternelle retirées.

POSTES HORS CLASSE

Quelques modifications par rapport au GT

- **Plus de maître que de classe** 1 nouvelle ouverture à l'école Jules FERRY Goussainville
- **Poste E : 3 implantations précisées** : Primaire H HATREL à Deuil la Barre, Elémentaire Les Glaisières Groslay, Elem, les Hauts Champs Bouffémont.
- **Poste G** : 1 implantation précisée à l'école J Ferry Montmorency

ETABLISSEMENTS SPECIALISES ASH

Les diplômes détenus par les actuels directeurs des établissements spécialisés ne sont pas reconnus par l'ARS.

De fait l'ensemble de ces postes seront au fil de l'évolution des 12 collègues concernés, supprimés des supports de l'Education Nationale.

En lieu et place, l'administration implantera des postes de coordonnateurs à titre définitif avec le maintien de la décharge.

Le SE UNSA est intervenu pour souligner la perte des indemnités de faisant fonction de direction ne seront plus versées aux collègues affectés en qualité de coordonnateur. Pas d'indemnité compensatrice possible selon l'administration ! Le bénéfice de l'affectation à titre définitif en étant un à leurs sens !

Le SE UNSA a demandé :

- Que les collègues actuellement affectés sur les supports vacants de directeurs bénéficient d'une priorité pour être nommés à titre définitif
- Que ces collègues soient informés de la perte des indemnités sur l'affectation à titre définitif

3 structures sont concernées : les 2 IME L'ESPOIR de Garges les Gonesse et L'Isle Adam, ainsi que l'IME Fockemberghe Gonesse.

Fermeture des 2 postes de CMPP : 1 poste de directeur CMPP Beaumont, et un poste G au CMPP de Saint Ouen l'Aumône suite au départ en retraite de chaque personne.

CREATION DE POSTES DE REFERENTS

4 postes de référents sont en cours d'implantation

- Sannois –Sannois Argenteuil ST Gratien
- St Brice Sarcelles
- Pontoise
- Cormeilles en Parisis à confirmer.

3 de ces postes sont destinés à la scolarisation des élèves en établissements médicaux. Ils pourront également intervenir lors de congés longs de référents.

1 permettra d'alléger et réorganiser le secteur de Garges.

Ainsi la plupart des référents, verront leur charge de travail se réduire un peu sur la scolarisation en milieu spécialisés.

DECHARGES POSTES D APPUI MAITRES FORMATEURS en circonscription

Plus de 700 stagiaires sont prévus pour le département en septembre prochain. Pour les accompagner dans leur formation initiale mais également pour les nouveaux titulaires des 3 dernières années 15 Emploi temps plein sont prévus. Se seront des décharges complémentaires pour les maitres formateurs.
8 Postes d'Appui seront implantés sur l'antenne de Sarcelles, 4 à 5 sur celle d'Argenteuil et 2 à 3 sur celle de Cergy.

BRIGADE DEPARTEMENTALE FORMATION

60 emplois TEMPS PLEIN sont créés et répartis sur chaque des 3 antennes Argenteuil, Sarcelles, Cergy

Ils viennent compléter les 30 déjà existants soit au total **90 supports dédiés à la formation pour les Capa-sh, les REP+ et la formation continue.**

L'administration indique d'ores et déjà que tous ces moyens seront utilisés en cas de besoin de remplacements pour pallier autant que possible les problématiques de remplacement sur les congés de maladie des collègues.

TOUTES PETITES SECTIONS -TPS-

Nouveauté :

- 1/ suite aux nombreuses interventions des délégués du personnel, ces effectifs ne compte plus dans la moyenne de l'école
- 2/Et la classe est prise en compte dans le calcul des décharges des directeurs.

6 classes sont ouvertes pour la prochaine rentrée. **Ces 6 postes et tous ceux vacants** sont fléchés avec un mouvement spécifique.

Tous les postes occupés par des collègues titulaires ne sont pas concernés par la nouvelle procédure du mouvement, suite à l'intervention du SE UNSA 95 dans les groupes de travail.